

## BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n° de dépôt : **A2003/003371**  
n° de gestion : **1994B02011**  
n° SIREN : **344 830 179 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 11/02/2003 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

01 dB-Stell société par actions simplifiée

200 chemin Des Ormeaux 69760 Limonest -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

**décision des associés (2 exemplaires)**

Concernant les évènements RCS suivants :

**Modification relative aux dirigeants d'1 SARL ou Sté de capitaux.**

## **01 dB-Stell**

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 3 500 000 €  
Siège social : 200, chemin des Ormeaux  
69760 LIMONEST

344 830 179 RCS LYON

### **PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE** **DU 2 OCTOBRE 2002**

L'an deux mille deux et le deux octobre à dix heures, à l'issue de la réunion du Directoire de la société MVI TECHNOLOGIES,

- **La société MVI TECHNOLOGIES,**  
Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 8.382.000 €  
Dont le siège social est 200 Chemin des Ormeaux - 69760 LIMONEST  
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 409 869 708 RCS LYON

*Représentée par Monsieur Jacques SOTERAS, agissant en qualité de Président du Directoire.*

Propriétaire de la totalité des 140.000 actions de 25 € de valeur nominale composant le capital social de la société 01 dB-Stell,

Associée unique de ladite société,

A, conformément aux pouvoirs conférés par le Directoire réuni ce jour, pris les décisions suivantes relative à la nomination d'un Administrateur en remplacement d'un Administrateur démissionnaire.

Monsieur Jacques SOTERAS, Président, rappelle que Monsieur Bruno SCHMITT a fait part au Conseil d'administration de la société 01 dB-Stell de son intention de démissionner de ses fonctions d'Administrateur de la Société à compter de ce jour, et ce, pour des raisons de convenance personnelle.

L'Associée unique remercie Monsieur Bruno SCHMITT pour les services rendus au sein de la société 01 dB-Stell au cours de son mandat d'Administrateur.

Elle rappelle enfin que le Directoire de la société MVI TECHNOLOGIES a donné son accord pour la nomination de Monsieur Patrick BLANDIN en remplacement de Monsieur Bruno SCHMITT.



**PREMIERE DECISION**

En conséquence, l'Associée unique décide de nommer en remplacement de Monsieur Bruno SCHMITT, démissionnaire, et ce, pour le temps restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006 :

**Monsieur Patrick BLANDIN**  
domicilié chez la société TECHNICATOME  
à GIF SUR YVETTE (91192) – Centre d'Etudes de Saclay.

**DEUXIEME DECISION**

L'Associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée unique et le Président et répertorié sur le Registre des décisions de l'Associée unique.

L'Associée unique  
**La société MVI TECHNOLOGIES**  
*Représentée par M. Jacques SOTERAS*



Le Président  
**Monsieur Jacques SOTERAS**

